

Bilan économique 2016 La reprise s'amplifie



Les partenaires de l'Insee pour ce bilan économique 2016 Hauts-de-France sont :

la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, la Direction régionale de l'agroalimentaire, de l'agriculture et de la forêt Insee Conjoncture Hauts-de-France n° 8 - juin 2017



Avertissements

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de janvier à mai 2017. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis. Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Signes conventionnels utilisés

- ... Résultat non disponible
- /// Absence de résultat due à la nature des choses
- e Estimation
- p Résultat provisoire
- r Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
- n.s résultat non significatif
- € euro
- M Million
- Md Milliard

Sommaire

Sommaire

Synthèse régionale La reprise s'amplifie	4
Cadrage national L'économie française accélère à peine en 2016	5
Emploi Embellie de l'emploi salarié principalement marchand	6
Chômage La baisse du chômage se poursuit en 2016	8
Démographie d'entreprise Rebond des créations d'entreprises, le régime de micro-entrepreneur ne séduit plus	10
Agriculture Une situation globalement dégradée pour l'agriculture, même si quelques filières échappent aux difficultés	12
Construction Un contexte encore difficile en 2016, mais des perspectives encourageantes	14
Tourisme La hausse de la fréquentation touristique se poursuit en 2016	16
Transport Une bonne année 2016 pour le transport routier et les immatriculations	18

La reprise s'amplifie

Auteur : Sébastien TERRA, Insee Hauts-de-France

En 2016, la croissance de l'économie française confirme sa reprise : le produit intérieur brut progresse de 1,2 %, après + 1,1 % en 2015. Dans ce contexte, l'économie de la région Hauts-de-France s'améliore.

Une situation plus favorable sur le marché du travail

Les effectifs de l'emploi salarié principalement marchand poursuivent leur progression: + 1,0 % en 2016, après + 0,2 % en 2015. Dans la région, 12 400 emplois ont ainsi été créés en 2016, contre seulement 2 300 l'année précédente. Conséquence de cette amélioration de l'état du marché du travail, le chômage continue de se réduire et concerne 12,1 % de la population active régionale fin 2016. Les Hauts-de-France restent toutefois la région métropolitaine la plus touchée par le chômage. Le nombre de personnes inscrites à Pôle emploi diminue également. Les pouvoirs publics ont continué à recourir aux mesures d'aide et d'accompagnement à l'emploi. La région représente ainsi plus de 14 % des emplois aidés engagés au niveau national, soit près du double de son poids dans l'emploi national.

En 2016, le nombre de créations d'entreprises progresse de 2,2 %. Ce rebond est principalement porté par les créations de sociétés et d'entreprises individuelles. Les créations sous le régime de micro-entrepreneur sont encore en repli ; leur nombre est au plus bas depuis l'instauration de ce régime. Autre signe encourageant pour l'économie régionale, les défaillances d'entreprises sont en recul de 2 %.

Le tertiaire marchand, principal moteur de l'économie régionale

Le secteur tertiaire marchand est le principal

responsable du dynamisme de l'économie

régionale. L'emploi progresse fortement dans ce secteur (+ 2,4 %), sous l'effet d'un recours accru à l'intérim (+ 17,3 %) et de la bonne tenue de l'emploi dans les secteurs de l'hébergement et de la restauration (+ 3,9 %), et de l'information et de la communication (+ 3,5 %). Dans ces secteurs, les créations d'entreprises ont été dynamiques en 2016. L'année 2016 est également une bonne année pour le transport avec une hausse de l'emploi de 1,4 %. Le nombre d'immatriculations dans la région progresse de nouveau et le transport routier de marchandises repart à la hausse. Le trafic Eurotunnel des poids lourds connaît son plus haut niveau en 2016. Le fret fluvial enregistre une nouvelle baisse en raison du recul du fret issu de la filière agroalimentaire et de l'activité pétrolière. Le volume de passagers de l'aéroport de Lille-Lesquin progresse, porté par les vols à bas coût et le délestage d'une partie du trafic de Bruxelles-Zaventem. Le

impactés négativement par les attentats. Dans le tourisme, l'année 2016 est un bon cru. Les nuitées sont en augmentation, tant dans les hôtels que dans les campings de la région. La clientèle française est plus nombreuse dans ces deux types d'hébergements. La hausse de la fréquentation de la clientèle étrangère touche seulement les hôtels. La belle saison touristique 2016 s'explique notamment par l'Euro de football.

nombre de passagers Eurostar et le trafic

des navettes autocars restent toutefois très

La reprise dans la construction s'amorce, au contraire de l'industrie

Comme en 2015, la construction et l'industrie sont les deux secteurs économiques de la région où l'emploi continue de se réduire. Dans la construction, l'emploi est en repli de 1,9 % mais cette baisse est nettement atténuée par rapport à 2015 (- 3,2 %). Plusieurs indicateurs montrent que la dynamique de croissance observée sur le reste du territoire national se diffuse aussi dans la région. Avec une progression de plus de 16 % des réservations en un an, le dynamisme des ventes de logements neufs se confirme. Cette embellie sur la promotion immobilière se répand sur le secteur de la construction, avec une progression de 17 % du nombre de logements autorisés et de 6 % du nombre de logements mis en chantier en une année.

Dans l'industrie, le repli de l'emploi est équivalent à celui des années précédentes (-1,7%). L'emploi recule le plus fortement dans les secteurs de la fabrication de biens d'équipement, de l'énergie et de la fabrication de matériel de transport. L'industrie agroalimentaire fait toutefois exception : l'emploi résiste (+0,3%).

Dans l'agriculture, la situation est globalement dégradée même si quelques filières échappent aux difficultés. L'année 2016 est marquée par la faiblesse des récoltes due à un printemps frais et arrosé. Le marché mondial des céréales n'est pas propice à l'amélioration des cours. La conjoncture est plus favorable pour les cultures industrielles tandis que la situation s'améliore dans les élevages de vaches laitières et de porcs.

L'économie française accélère à peine en 2016

Auteur : Clément Bortoli, Division Synthèse conjoncturelle

La reprise se confirme dans la zone euro

En 2016, l'activité mondiale augmente à un rythme presque identique à celui des années précédentes : +3,0 % après +3,1 % en 2015 et + 3,4 % en 2014. L'activité reprend quelques couleurs dans les pays émergents après un fort ralentissement l'année passée : la croissance économique chinoise se stabilise, après cinq années de diminution, et l'activité se contracte moins fortement qu'en 2015 chez les grands exportateurs de matières premières que sont le Brésil et la Russie. Dans les économies avancées, l'activité ralentit (+ 1,7 % après + 2,0 % en 2015) essentiellement du fait des États-Unis (+ 1,6 % après + 2,6 %) où la demande des entreprises s'infléchit nettement, notamment le secteur minier. La croissance britanniquedans reste allante, un peu moins toutefois que l'année précédente (+1,8 % après + 2,2 %). Dans la zone euro, la reprise se confirme : + 1,6 % après + 1,5 %. Plusieurs facteurs externes favorisent l'activité européenne. D'une part, la baisse des cours du pétrole et des autres matières premières, entamée en 2015, se prolonge en 2016, ce qui soutient le pouvoir d'achat des ménages, et donc leur consommation. D'autre part, la politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE) reste accommodante en maintenant les taux d'intérêt à un niveau faible et en soutenant la reprise du crédit aux entreprises, ce qui favorise leur investissement. Les disparités de croissance demeurent : elle est plus soutenue en Espagne et en Allemagne qu'en France et en Italie. Au total, le commerce mondial ralentit en 2016, à + 1,5 %, soit sa plus faible croissance depuis 2009, essentiellement du fait de l'atonie persistante des importations émergentes et du ralentissement américain.

L'économie française accélère à peine en 2016

Dans le mouvement européen, la croissance française s'élève légèrement : le PIB progresse de 1,2 % en volume, après + 1,1 % en 2015. Il s'agit de la plus forte croissance depuis 2011 (graphique 1).

La demande intérieure hors stocks accélère nettement (contribution de + 2,1 points à la croissance du PIB en 2016 contre + 1,3 point en 2015), portée par les ménages : leur consommation gagne en dynamisme (+ 2,3 % après + 1,4 %), dans le sillage de leur pouvoir d'achat, et leur investissement rebondit après plusieurs années de repli (+ 2,4 % après – 2,1 %).

Du côté de la demande publique, la consommation des administrations accélère légèrement (+ 1,3 % après + 1,1 %) tandis que leur investissement cesse quasiment de diminuer (-0.1 % après -3.0 %). Enfin, l'investissement des entreprises non financières accélère un peu plus encore (+ 3,6 % après + 3,1 %).

En revanche, le comportement de stockage des entreprises se retourne (contribuant pour – 0,2 point à la croissance annuelle, après + 0,3 point en 2015) et le commerce extérieur pèse davantage sur la croissance qu'en 2015 (– 0,8 point contre – 0,5 point) : en effet, les exportations ralentissent fortement alors que les importations gardent un rythme soutenu.

L'emploi total accélère

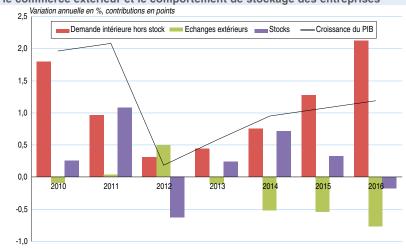
L'emploi total accélère : + 215 000 sur un an fin 2016, après + 121 000 un an auparavant. Il est porté par l'emploi salarié marchand

non agricole (+ 193 000 après + 99 000) qui bénéficie de la légère accélération de l'activité marchande et des dispositifs de baisse du coût du travail qui enrichissent la croissance en emploi. Ainsi, le taux de chômage en France entière continue de baisser modérément, passant de 10,2 % fin 2015 à 10,0 % fin 2016.

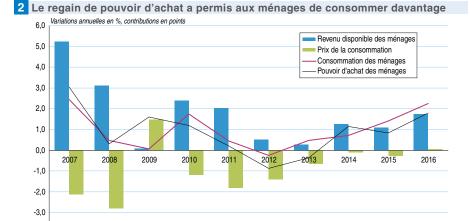
Le pouvoir d'achat des ménages accélère nettement

En moyenne annuelle, les prix de la consommation se replient légèrement en 2016 (−0,1 % après +0,3 %), tandis que le revenu disponible des ménages accélère (+1,7 % après +1,1 %). Ainsi, le pouvoir d'achat des ménages gagne de la vigueur (+1,8 % après +0,8 %), retrouvant une croissance inédite depuis 2007 (graphique 2).■

1 Le dynamisme de la demande intérieure est quasiment compensé par le commerce extérieur et le comportement de stockage des entreprises



Source: Insee, comptes nationaux, base 2010.



Source: Insee, comptes nationaux, base 2010.

Embellie de l'emploi salarié principalement marchand

morcée en 2015, l'augmentation de l'emploi salarié principalement marchand s'est confirmée en 2016, dans les Hauts-de-France comme en France métropolitaine. Ce sont 12 400 emplois qui ont ainsi été créés dans la région, soit une hausse de 1 % proche de la moyenne nationale (+ 1,2 %). Cette embellie est toujours portée par l'intérim et les services alors que l'industrie et la construction ont continué à perdre des emplois. Au sein de la région, l'augmentation concerne tous les départements, mais plus particulièrement le Nord où se concentrent les deux tiers des créations d'emploi.

Auteur : Véronique Bruniaux, Insee Hauts-de-France

En Hauts-de-France, l'emploi salarié principalement marchand progresse de 1 % en 2016, et notamment de 0,5 % au dernier trimestre. Ce sont 12 400 emplois qui ont ainsi été créés dans la région. Le léger rebond observé en 2015 (+ 0,2 %) s'amplifie donc. Cette tendance suit celle de la France métropolitaine où l'emploi est en hausse de 1,2 % en 2016. Comme en 2015, la région se situe néanmoins parmi les régions métropolitaines les moins dynamiques. En Pays de la Loire, Occitanie et Corse, la progression de l'emploi avoisine 2 %. En Bourgogne-Franche-Comté, Grand Est et Normandie, elle est plus modeste que dans les Hauts-de-France (figure 1).

Au sein de la région, l'ensemble des départements bénéficie de cette embellie. La hausse est la plus importante dans le Nord (+ 1,3 %). Le département porte à lui seul près des deux tiers de la création d'emploi, soit 8 000 emplois supplémentaires. Dans l'Aisne et le Pas-de-Calais, la progression est plus modeste (+ 0,5 %). La Somme et l'Oise sont dans une situation intermédiaire, avec une hausse de l'emploi de 0,9 % et 1,0 % (figure 2).

Une embellie portée par l'intérim et les services marchands

Comme en 2015, l'augmentation du nombre de salariés du secteur privé marchand en 2016 est portée par l'intérim (+ 10 200) et par les services marchands (+ 7 900). Le commerce reste relativement stable (+ 1 300) alors que l'industrie et la construction ne cessent de perdre des emplois, respectivement $-5\,000$ et $-2\,000$.

Au cours des deux dernières années, la progression du nombre de contrats intérimaires s'est accentuée : + 17,3 % en 2016, après + 11,6 % en 2015. En France métropolitaine, la hausse est un peu plus modérée (+ 12 % au cours de l'année 2016). Tous les départements des Hauts-de-France sont concernés, dans des proportions variant du simple au double, + 10,7 % dans le Pas-de-Calais et + 23,1 % dans l'Oise (*figure 3*).

Dans les services marchands hors intérim et commerce, l'emploi augmente dans les mêmes proportions qu'au niveau national (+ 1,6 %). Dans ce secteur, le dynamisme de l'emploi est plus marqué que les années précédentes. C'est toujours dans le Nord que la hausse est la plus importante (+ 2,2 %). Les plus fortes créations d'emplois concernent les activités « hébergement et restauration » (+ 3,9 %, soit deux fois plus qu'en France métropolitaine) et « information et communication » (+ 3,5 %). Par ailleurs, le secteur « services aux ménages » est le seul à enregistrer une baisse (– 0,8 %) alors qu'il progresse en France métropolitaine (+ 1,9 %) (figure 4).

Légère progression du commerce

Comme pour l'ensemble du secteur tertiaire, la progression de l'emploi dans le commerce amorcée en 2015 s'accentue en 2016. Ainsi, la hausse passe de 0,2 % à 0,5 % et se rapproche ainsi de celle du niveau nationale de 0,7 %. L'emploi progresse dans la plupart des départements de la région, notamment dans l'Oise (+1,3 %) et le Pas-de-Calais (+0,8 %). Seul le département de la Somme fait exception (-0,4 %).

Des baisses toujours importantes dans la construction et l'industrie

Depuis la crise de 2008, les effectifs diminuent dans le secteur de la construction. En 2016, cette baisse est néanmoins un peu plus modérée que l'année précédente : -1,9% en 2016, après -3,2% en 2015. Par ailleurs, le recours à l'intérim a été plus modeste par rapport à 2015. La baisse de l'emploi dans la construction se poursuit également en France métropolitaine, mais à un rythme nettement atténué : -0,8% en 2016, contre -2,6% en 2015. En Hauts-de-France, l'emploi se réduit dans tous les départements, sauf la Somme.

L'emploi dans le secteur industriel est en recul depuis plusieurs décennies. En 2016, il se replie de 1,7 %, soit une évolution comparable à celle des années précédentes. En France métropolitaine, la baisse est toujours un peu plus modérée (– 0,8 %). Au sein de la région, le recul de l'emploi touche tous les départements même s'il est plus modéré dans la Somme (– 0,8 %) et l'Aisne (– 1,1 %).

Comme en France métropolitaine, certaines activités industrielles sont plus touchées que d'autres. Ainsi les pertes d'emplois sont plus importantes dans la « fabrication de biens d'équipement» (– 3,9 %), ainsi que dans les secteurs « énergie » et « fabrication de matériel de transport » (– 2,5 % environ). Le recours à l'intérim reste néanmoins toujours accru, particulièrement pour ce dernier. L'industrie agroalimentaire fait exception et l'emploi résiste dans ce secteur (+ 0,3 %) (figure 5).

en %

1 Emploi salarié des secteurs principalement marchands

					CII /	
Secteur d'activité - NAF	2016 T4 (en mil- liers)	Glissem	ent annuel	Glissement annuel moyen 2015/2010 (1)		
rév. 2, 2008	Hauts- de-France	Hauts- de-France	France métropo- litaine	Hauts- de-France	France métropo- litaine	
Industrie	293,8	-1,7	-0,8	-1,8	-0,9	
Industrie agro-alimentaire	51,3	0,3	0,7	-1,1	-0,1	
Energie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	29,8	-2,4	-1,6	0,3	0,3	
Biens d'équipement	25,5	-3,9	-2,0	-2,5	-1,2	
Matériels de transport	33,3	-2,5	-1,1	-1,8	-0,7	
Autres branches industrielles	153,8	-1,6	-0,7	-2,3	-1,5	
Construction	104,7	-1,9	-0,8	-2,8	-1,9	
Tertiaire marchand	842,1	2,4	2,0	0,3	0,6	
Commerce	253,2	0,5	0,7	-0,4	0,2	
Transports	114	1,4	0,8	-0,3	-0,1	
Hébergement-restauration	65,2	3,9	2,1	1,1	1,2	
Information- communication	33,3	3,5	3,1	2,0	0,6	
Services financiers	56,2	0,6	1,0	0,1	0,6	
Services immobiliers	16,8	0,5	0,7	-0,1	-0,1	
Services aux entreprises	176,8	1,6	2,1	1,3	1,5	
Services aux ménages	57,6	-0,8	1,9	0,1	0,5	
Intérim	69,0	17,3	12,0	0,2	-0,4	

Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

1 240,5

(1) : glissement annuel qu'aurait connu l'emploi salarié du secteur, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

1,0

1,2

-0,5

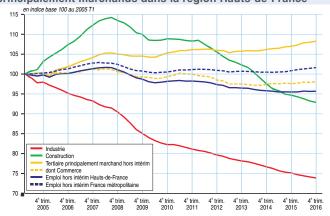
0,0

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi.

Total

4 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands dans la région Hauts-de-France



Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non

marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi.

2 Emploi salarié par département et par secteur

en %

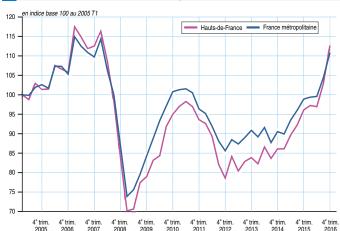
	2016		Glissement annuel				
	T4 (en milliers)	Industrie	Construction	Tertiaire marchand	dont Commerce	dont Intérim	Total
Aisne	87,5	-1,1	-3,1	1,8	0,4	14,2	0,5
Nord	605,9	-1,6	-3,0	2,7	0,4	19,0	1,3
Oise	160,9	-2,0	-2,2	2,7	1,3	23,1	1,0
Pas-de-Calais	272,8	-2,2	-0,5	1,7	0,8	10,7	0,5
Somme	113,5	-0,8	1,0	1,7	-0,4	18,9	0,9
Hauts- de-France	1 240,5	-1,7	-1,9	2,4	0,5	17,3	1,0

Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source: Insee, estimations d'emploi.

3 Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire

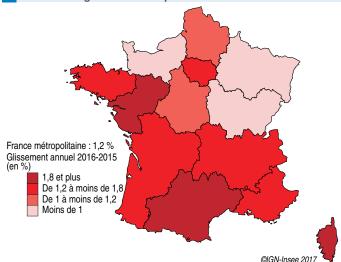


Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi intérimaire en fin de trimestre.

Source : Insee, estimations d'emploi.

5 Évolution régionale de l'emploi salarié



Note : données CVS.

Champ: France métropolitaine. Emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi.

La baisse du chômage se poursuit en 2016

n 2016, dans les Hauts-de-France, la baisse du chômage se poursuit. Grâce à cette dynamique, le nombre de demandeurs d'emploi diminue, marquant ainsi un retournement de tendance par rapport aux années précédentes. Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an se réduit. Cette amélioration sur le marché du travail se traduit également par une baisse du recours à l'activité partielle et par un recours accru aux contrats aidés, porté par le secteur non marchand.

Auteurs: Jean Bresner, Insee Hauts-de-France, Joël Bousquié, Direccte Hauts-de-France

Le taux de chômage poursuit sa baisse

Le taux de chômage des Hauts-de-France s'établit à 12,1 % de la population active au 4° trimestre 2016. Le chômage diminue de 0,3 point en 2016 après avoir baissé également de 0,3 point en 2015. Dans le même temps, la situation sur le marché du travail s'améliore également en France métropolitaine où 9,7 % de la population active est au chômage. Malgré ce repli, les Hauts-de-France restent la région métropolitaine la plus touchée par le chômage. Le chômage baisse dans tous les départements de la région, plus modérément dans l'Oise et plus fortement dans le Pas-de-Calais (figures 1 et 2).

Le nombre des demandeurs d'emploi en repli

Au cours de l'année 2016, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi et tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi a diminué dans les Hauts-de-France. Ainsi, en fin d'année, 578 800 personnes sont inscrites en catégories A, B ou C.

Cette amélioration (–3 000 demandeurs d'emploi), marque un retournement de tendance comparé aux années précédentes où le nombre demandeurs d'emploi était en constante progression. La réduction est plus forte en Hauts-de-France qu'en France métropolitaine (–0,5 % contre –0,1 %). Au niveau départemental, les évolutions sont plus contrastées avec une baisse du nombre de demandeurs d'emploi dans l'Aisne, le Pas-de-Calais et la Somme et une hausse dans le Nord et l'Oise (*figures 3 à 7*).

Moins de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an

Le nombre d'inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an baisse en 2016 (-3,4 %) alors qu'il est en hausse continu depuis la crise économique de 2008. Ce sont 276 300 personnes fin 2016 qui sont concernées dans la région. Les demandeurs d'emploi de plus d'un an représentent ainsi 47,7 % des demandeurs d'emploi, contre 43,8 % au niveau national. Les Hauts-de-France restent la région métropolitaine où la part des demandeurs d'emploi de plus d'un an est la plus élevée. Le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans diminue fortement au cours de l'année 2016. Il est en baisse de 7,2 %, après un repli de 1,4 % en 2015. Avec la Normandie, les Hautsde-France est la région où la part des jeunes inscrits à Pôle emploi est la plus élevée. Ainsi, les jeunes représentent 16,8 % des demandeurs d'emploi contre 13,9 % en France métropolitaine. Le nombre de demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus continue de progresser avec une hausse de 4,3 % en 2016, après celle de 7,8 % en 2015. Au niveau national, la dégradation est légèrement supérieure par rapport à la région Hauts-de-France (+ 4,9 %) (figure 8).

Une activité partielle en baisse

Début 2016, le recours à l'activité partielle est en baisse en Hauts-de-France. Ainsi, le nombre d'heures consommées atteint 1 716 455 au premier semestre 2016 contre 1 824 669 au même semestre de l'année précédente, soit une diminution de 5,9 %. Dans le même temps, l'activité partielle diminue un peu plus en France métropolitaine (– 7,3 %). La part de la région dans le nombre d'heures consommées au niveau national passe ainsi de 13,3 % au 1^{er} semestre 2015 à 13,5 % au 1^{er} semestre 2016 (*figure 9*).

Un recours accru aux contrats aidés, porté par le secteur non marchand

Au regard des difficultés économiques que connaissent les Hauts-de-France, le nombre de contrats aidés (encadré) est important dans la région. Ils représentent 14,4 % des contrats engagés au niveau national, contre 13,5 % en 2015. Le nombre d'entrées dans ces contrats est globalement en hausse sur l'année (+ 4,0 %), tandis qu'il diminue en France métropolitaine (- 2,5 %).

Dans le secteur marchand, le nombre d'entrées en contrat aidé atteint 14 352 en 2016 contre 14 704 en 2015. Le nombre de contrats initiative emploi reste stable tandis que celui des emplois d'avenir est en baisse.

La mobilisation des dispositifs de politique d'emploi reste élevée dans le secteur non marchand, avec une progression en 2016 (+ 2 625 contrats). Les emplois d'avenir, après une baisse en 2015, repartent à la hausse en 2016 avec 6 955 entrées en contrat contre 6 655 l'année précédente. Les entrées en contrats d'accompagnement dans l'emploi augmentent après plusieurs années de diminution (+ 6,7 %) (figure 10).

	14	11	12	13	T4 (p)	(en points de %)
	T4	T1	T2	Т3	T4 (p)	2016T4/2015T4
	2015	2016	2016	2016	2016	
						Évolution
					en % de	ia population active
					on 9/ do	la population active
Taux de chômage						
F						

	2015 T4	2016 T1	2016 T2	2016 T3	2016 T4 (p)	2016T4/2015T4 (en points de %)
Aisne	13,9	13,8	13,5	13,8	13,7	-0,2
Nord	12,8	12,7	12,4	12,6	12,5	-0,3
Oise	10,0	10,0	9,8	10,0	9,9	-0,1
Pas-de-Calais	12,8	12,6	12,3	12,4	12,2	-0,6
Somme	12,0	11,9	11,7	11,8	11,7	-0,3
Hauts-de-France	12,4	12,3	12,1	12,2	12,1	-0,3
France métropolitaine	9,9	9,9	9,6	9,8	9,7	-0,2

p : données provisoires.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

2 Évolution trimestrielle du taux de chômage



Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Chômage

3 Demandeurs d'emploi en fin de mois - Aisne

		emploi au 31/12/2016 milliers)	Evolution 2016/2015 (en %)		
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A	
Hommes	28,4	20	-1,4	-3,1	
Femmes	27,6	16,9	-0,3	-1,6	
Moins de 25 ans	9,4	6,4	-4,9	-6,6	
25 à 49 ans	32,9	21,1	-1,5	-3,3	
50 ans ou plus	13,6	9,5	3,7	2,8	
Inscrits depuis un an ou plus	28,5	nd	-3,4	nd	
Aisne	56,0	36,9	-0,9	-2,4	
Hauts-de-France	578,8	374,5	-0,5	-3,1	

nd : données non disponibles. Note : données brutes. Sources : Pôle emploi ; DARES.

5 Demandeurs d'emploi en fin de mois - Oise

	Demandeurs d'emp (en mil	Évolution 2016/2015 (en %)		
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A
Hommes	34,6	23,1	-0,4	-2,1
Femmes	35,5	21,0	0,7	-0,8
Moins de 25 ans	11,7	7,5	-4,2	-5,5
25 à 49 ans	42,6	25,9	0,2	-2,0
50 ans ou plus	15,8	10,7	3,6	2,7
Inscrits depuis un an ou plus	31,1	nd	-3,1	nd
Oise	70,1	44,1	0,2	-1,5
Hauts-de-France	578,8	374,5	-0,5	-3,1

nd : données non disponibles. Note : données brutes. Sources : Pôle emploi ; DARES.

7 Demandeurs d'emploi en fin de mois - Somme

	Demandeurs d'emp (en mill	Évolution 2016/2015 (en %)		
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A
Hommes	27,1	18,3	-0,9	-3,4
Femmes	27,0	15,9	-0,4	-2,0
Moins de 25 ans	9,3	6,2	-6,7	-7,8
25 à 49 ans	32,4	19,8	-0,6	-3,5
50 ans ou plus	12,4	8,2	4,4	3,5
Inscrits depuis un an ou plus	26,6	nd	0,8	nd
Somme	54,1	34,2	-0,6	-2,7
Hauts-de-France	578,8	374,5	-0.5	-3,1

nd : données non disponibles. Note : données brutes. Sources : Pôle emploi ; DARES.

Source : Direccte.

9 Heures consommées d'activité partielle



Les principales mesures d'accompagnement et d'aide à l'emploi

Les contrats aidés sont destinés à favoriser l'accès ou le retour à l'emploi des jeunes et des personnes confrontées à des difficultés d'insertion sociale et professionnelle par une aide financière versée à l'employeur. Le Contrat unique d'insertion (CUI) se décline en Contrat Initiative Emploi (CIE) dans le secteur marchand et en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) dans le secteur non marchand. Les emplois d'avenir, réservés aux jeunes peu qualifiés, se distinguent également en marchand ou non marchand. Le pilotage de ces mesures est assuré sous l'autorité du Préfet de région qui fixe notamment les niveaux d'aide de l'État ainsi que les publics ciblés.

4 Demandeurs d'emploi en fin de mois - Nord

	Demandeurs d'emp (en mil	Évolution 2016/2015 (en %)		
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A
Hommes	136,5	94,8	-1,0	-3,6
Femmes	124,3	77,4	2,0	-0,2
Moins de 25 ans	41,5	27,1	-7,7	-10,4
25 à 49 ans	162,6	104,3	1,0	-1,7
50 ans ou plus	56,8	40,9	5,3	3,2
Inscrits depuis un an ou plus	123,1	nd	-3,5	nd
Nord	260,8	172,3	0,4	-2,1
Hauts-de-France	578,8	374,5	-0,5	-3,1

nd : données non disponibles. Note : données brutes. Sources : Pôle emploi ; DARES.

6 Demandeurs d'emploi en fin de mois - Pas-de-Calais

	Demandeurs d'emp (en mill	Évolution 2016/2015 (en %)		
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A
Hommes	71,5	48,1	-3,1	-6,3
Femmes	66,2	39,0	-1,4	-5,8
Moins de 25 ans	25,1	15,6	-8,7	-12,6
25 à 49 ans	83,1	50,7	-2,0	-6,3
50 ans ou plus	29,5	20,9	3,0	0,1
Inscrits depuis un an ou plus	66,9	nd	-5,1	nd
Pas-de-Calais	137,7	87,1	-2,3	-6,0
Hauts-de-France	578,8	374,5	-0,5	-3,1

nd : données non disponibles. Note : données brutes. Sources : Pôle emploi ; DARES.

8 Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Demandeurs d'en (en m	Évolution 2016/2015 (%) (1)		
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A
Hommes	298,2	204,3	-1,5	-4,0
Femmes	280,6	170,2	0,5	-1,9
Moins de 25 ans	97,1	62,7	-7,2	-9,8
25 à 49 ans	353,6	221,6	-0,2	-3,1
50 ans ou plus	128,1	90,2	4,3	2,4
Inscrits depuis un an ou plus	276,3	nd	-3,4	nd
Hauts-de-France	578,8	374,5	-0,5	-3,1
France métropolitaine	5 546,70	3 529,60	-0,1	-3,0

nd : données non disponibles.

(1) : évolution de l'indicateur entre le 31/12/2015 et le 31/12/2016.

Note : données brutes. Sources : Pôle emploi ; DARES.

10 Nombre d'entrées dans les principales mesures d'accompagnement et d'aide à l'emploi

	2015	2016 (p)	Évolution 2016/2015 (en %)
Contrats en alternance Contrats d'apprentissage du secteur privé	20 986	19 948	-4,9
Emplois aidés du secteur marchand (1) Contrat unique d'insertion - Contrat initiative emploi (CUI-CIE) Emplois d'avenir	12 601 2 123	12 523 1 679	-0,6 -20,9
Emplois aidés du secteur non marchand (1) Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) Emplois d'avenir	34 437 6 655	34 393 7 468	-0,1 12,2
Mesures d'accompagnement des jeunes (1) Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS)	17 772	9 536	///

p : données provisoires.

/// : absence de donnée due à la nature des choses.

(1): le chiffre de 2016 n'est pas comparable avec 2015, il concerne les contrats de janvier à novembre. Note : extraction en mai 2017.

Source : DARES.

Rebond des créations d'entreprises, le régime de micro-entrepreneur ne séduit plus

n 2016, dans la région Hauts-de-France, le nombre de créations d'entreprises progresse de 2,2 %. Cette hausse est cependant plus timide que celle observée au niveau national (+ 5,6 %). Les créations sous le régime de micro-entrepreneur sont encore en repli (– 3,2 %) ; leur nombre est au plus bas depuis l'instauration de ce régime. Ce rebond profite principalement aux départements du Nord et de l'Oise. Les défaillances d'entreprises régionales sont en recul de 2,0 %, même si le département de l'Oise fait exception (+ 6,1 %).

Auteurs: Vincent Bonjour, Sylviane Hooft, Insee Hauts-de-France

Hausse des créations d'entreprises individuelles et des sociétés

En région Hauts-de-France, en 2016, 32 895 entreprises ont été créées, soit une hausse de 2,2 % par rapport à 2015. Cette croissance reste toutefois plus faible qu'au niveau national où elle atteint 5,6 %.

Ce rebond est principalement porté par les créations de sociétés et entreprises individuelles, masquant un nouveau recul des créations sous le régime de micro-entrepreneur. Ainsi, les créations d'entreprises sous forme de société progressent de 9,0 % (contre + 9,8 % au niveau national). Elles représentent à elles seules près du tiers des créations régionales (32,1 %).

Parallèlement, les créations d'entreprises individuelles augmentent de 2,6 %, représentant 29,6 % des créations régionales. Cette croissance reste toutefois très en deçà du niveau national (+ 10,3 %) (figure 1).

À l'inverse, le nombre de créations d'entreprises sous le régime de micro-entrepreneur est au plus bas depuis la création du régime en 2009, passant de 20 000 en 2009 à près de 12 600 en 2016, représentant 38,3 % des créations régionales. Après une baisse de 24,8 % en 2015, le recul se poursuit en 2016 (– 3,2 %). Au niveau national, le nombre de créations stagne par rapport à l'année précédente.

Des disparités territoriales importantes

Cette hausse des créations d'entreprises ne profite qu'aux départements du Nord et de l'Oise (respectivement + 7,9 % et + 2,0 %). Dans les départements du Pas-de-Calais et de l'Aisne, le nombre de créations baisse de 6,3 % et 5,3 %. Le département de la Somme enregistre un plus faible recul (– 2,0 %).

Pour les créations d'entreprises individuelles, la progression se remarque dans tous les départements. Cette hausse est importante dans le département de l'Aisne (+ 10,2 %), même si les créations dans ce département ne représentent que 8,2 % des créations régionales. Dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, la hausse est plus modérée (+ 0,4 %).

Concernant les créations en sociétés, la hausse est la plus marquée dans l'Oise (+ 15,8 %). Seul le département de l'Aisne se distingue avec un recul de 0,6 %.

Les créations sous régime de micro-entrepreneur baissent fortement dans les départements de l'Aisne et du Pas-de-Calais (– 20,4 % et – 19,3 %), plus modérément dans l'Oise (– 11,9 %) et la Somme (– 0,1 %). À l'inverse, les créations progressent dans le département du Nord (+ 10,5 %) (figure 2).

Une création d'entreprise sur deux dans le secteur des services

Comme en 2015, le secteur des services a attiré plus de la moitié des créateurs d'entreprises (52,0 %). La part de créations dans les services aux entreprises (29,0 %) est plus forte que celle des services aux particuliers (23,0 %). À titre de comparaison, au niveau national, le secteur des services regroupe 55,5 % des créations. Au niveau régional, dans les services aux entreprises, la Somme et le Nord se distinguent par une forte progression des créations d'entreprises (+ 14,2 % et + 12,4 %). Le Pas-de-Calais est le seul département de la région où elles sont en baisse (-0,1 %). Dans les services aux particuliers, les créations progressent uniquement dans le département du Nord (+4,1 %). Les départements de l'Aisne et du Pas-de-Calais affichent quant à eux des baisses prononcées (-11,1 % et -7,9 %).

Dans le secteur « commerce, transport, hébergement et restauration », les créations sont en légère hausse de (+2,4%). Ce secteur regroupe 31,5 % des nouvelles entreprises (contre 29,0 % en France métropolitaine). Les départements de l'Oise et du Nord se distinguent par une hausse marquée des créations d'entreprises, respectivement + 13,3 % et + 7,9 %. Des autres départements, la Somme affiche le recul le plus important : -11,4%.

Le secteur de la construction ne rassemble que 11,0 % des créations régionales (11,1 % en France métropolitaine). Les créations d'entreprises dans ce secteur sont en recul dans l'ensemble des départements de la région, notamment dans l'Oise (– 13,7 %) (figure 3).

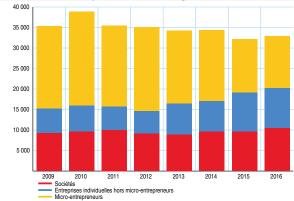
Baisse des défaillances d'entreprises

En 2016, le nombre des défaillances régionales s'élève à 4 702. Cela représente une baisse de 2,0 % par rapport à l'année précédente (– 8,1 % au niveau national). Selon les départements, la situation est différente. Le nombre de défaillances diminue fortement dans le Pas-de-Calais (– 11 %) et la Somme (– 10,6 %), plus modérément dans l'Aisne (– 8,0 %) et le Nord (– 7,8 %). Seul le département de l'Oise fait exception avec une hausse des défaillances (+ 6,1 %).

Comme en 2015, plus de deux défaillances sur cinq (41 %) concernent le secteur « commerce, transport, hébergement et restauration » mais la baisse des défaillances concerne tous les secteurs d'activité, à l'exception de services aux entreprises et aux particuliers où elles progressent respectivement de 3,2 % et 1,3 % (figures 4 et 5).

Démographie d'entreprise

1 Créations d'entreprises dans la région Hauts-de-France



Note : nombre de créations brutes.

Champ: ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

2 Créations d'entreprises par département

	Sociétés	Entreprises individuelles hors micro- entrepreneurs	Régime de micro- entrepreneur	Ensemble	
	Évolution 2016/2015	Évolution 2016/2015	Évolution 2016/2015	Créations en 2016 (nombre)	Évolution 2016/2015
Aisne	-0,6	10,2	-20,4	2 319	-5,3
Nord	11,0	0,4	10,5	16 551	7,9
Oise	15,8	8,2	-11,9	5 058	2,0
Pas-de-Calais	4,1	0,4	-19,3	6 296	-6,3
Somme	2,1	3,6	-10,1	2 671	-2,1
Hauts-de-France	9,0	2,6	-3,2	32 895	2,2
France métropolitaine	9,8	10,3	-0,1	538 338	5,6

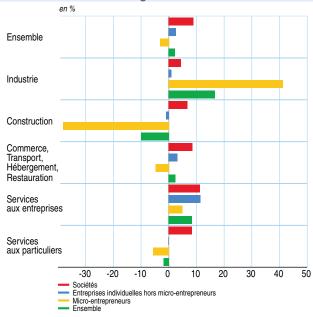
en %

Note : données brutes.

Champ: ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

3 Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises entre 2015 et 2016 dans la région Hauts-de-France

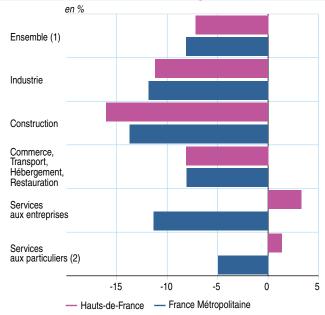


Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

4 Évolution annuelle des défaillances d'entreprises selon le secteur d'activité entre 2015 et 2016 dans la région Hauts-de-France



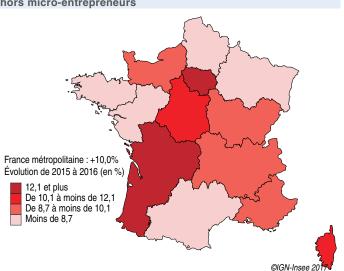
(1): y compris agriculture.

(2): hors administration publique, activités des ménages en tant qu'employeurs et activités extra-territoriales.

Note : données brutes, en date de jugement.

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 14/3/17).

5 Évolution annuelle régionale des créations d'entreprises, hors micro-entrepreneurs



 $Champ: France\ m\'etropolitaine,\ hors\ micro-entrepreneurs.$

Ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

Une situation globalement dégradée pour l'agriculture même si quelques filières échappent aux difficultés

'année 2016 est marquée par la faiblesse des récoltes due à un printemps frais et arrosé.

Le marché mondial des céréales n'est pas propice à l'amélioration des cours. La conjoncture
est plus favorable pour les cultures industrielles. La forte demande des industries oriente
les cours des pommes de terre à la hausse et le cours du sucre blanc se maintient à un niveau
intéressant durant cette dernière campagne sous quota. La situation s'améliore dans les élevages
de vaches laitières et de porcs : le prix moyen mensuel du lait se redresse lentement en fin d'année
et les cours du porc sont stimulés par une forte demande chinoise. En revanche, les cours des gros
bovins restent inférieurs à ceux de l'exercice précédent.

Auteur: Sandra Delaby, DRAAF, Hauts-de-France

Des conditions climatiques et un contexte mondial défavorables aux cultures céréalières

Les précipitations excédentaires et la fraîcheur du printemps nuisent à la croissance des cultures d'hiver et aux levées des cultures de printemps. La pression sanitaire est élevée et le froid, cumulé au manque d'ensoleillement et à la pluie, affecte la fertilité des épis puis le remplissage des grains. Les récoltes sont médiocres : les rendements chutent et la qualité n'est pas au rendez-vous. Ainsi, le rendement en blé tendre passe en dessous des 60 quintaux par hectare et celui de l'orge d'hiver n'atteint que 62 quintaux par hectare. Les céréaliers subissent un double effet : une baisse de plus de 35 % de leurs rendements qui s'accompagne d'une faiblesse des cours. Si les récoltes sont mauvaises en France, elles sont exceptionnelles en Russie et en Ukraine. L'importance des stocks provenant de la récolte record de 2015 pèse sur les prix. Le printemps altérant le potentiel de rendement des cultures permet un léger redressement des cours. Il faut remonter à l'année 2010 pour trouver des cours du blé tendre rendu Rouen aussi bas (figure 1).

La conjoncture est favorable pour les cultures industrielles

Bien que les surfaces emblavées en pommes de terre de consommation progressent de 6,5 % avec près de 80 000 hectares, la récolte s'élève à 3,2 millions de tonnes, soit une baisse de 4,8 % de la production par rapport à 2015. Les cultures ont souffert du mildiou qui a progressé en raison du printemps très humide.

Toutefois, la demande croissante des industriels permet de positionner, dès septembre, les cours à un bon niveau.

Un même constat peut être dressé pour les betteraves industrielles. Celles-ci ont également souffert de l'excès d'eau au printemps. La production atteint 16 millions de tonnes en 2016. Elle reste quasi stable par rapport à 2015 malgré une augmentation de la sole betteravière de 5,4 % avec plus de 195 milliers d'hectares semés. Le cours du sucre blanc affiche une moyenne de 451 euros la tonne en 2016 contre 335 en 2015 (figure 2).

Amélioration de la situation des éleveurs de porcs charcutiers

Après un début d'année difficile, la demande chinoise permet de redresser les cours du porc. En janvier 2016, le kilo de porc charcutier Lille classe E (cours production) est à 1,2 euro HT contre 1,43 fin décembre. En raison de la baisse du prix de l'aliment pour porcins, la situation dans les élevages porcins s'améliore. Toutefois et selon l'enquête cheptel régionale, le nombre total de porcins baisse de 10 %, passant de plus de 600 000 têtes en 2015 à près de 550 000 têtes en 2016. Le nombre d'exploitations porcines se réduit de plus de 15 % en 2016 (figure 3).

Baisse des volumes de lait livrés à l'industrie

Encouragée par une aide à la réduction de la livraison de lait de vache, la collecte du lait régional diminue de 83 millions de litres, soit un repli de 3,6 % par rapport à l'année 2015. Cette baisse devient significative en septembre et dépasse 8 %. Elle perdure jusqu'à la fin de l'année et s'accompagne d'une baisse

du nombre de vaches laitières de 8 400 têtes par rapport à 2015. Le cours du lait se redresse dès le mois d'août à la faveur de l'annonce faite en juillet du dispositif d'aide à la réduction de la production. Le prix mensuel moyen du lait régional passe ainsi de 292,2 euros les 1 000 litres en janvier 2016 à 306,7 euros en décembre. La situation reste cependant délicate pour les éleveurs laitiers. Le prix moyen annuel du lait en 2016, est de plus de 85 euros inférieur au prix de l'année 2014 pour 1 000 litres (*figure 4*).

La situation en viande bovine ne s'améliore pas

Les cours de la viande bovine sont en baisse. La production allaitante maintient son dynamisme alors que le nombre de vaches de réforme abattues augmente. L'offre s'avère donc supérieure à la demande, dont la tendance est orientée à la baisse. Ce déséquilibre affecte le prix des animaux. En moyenne annuelle, le prix du kilo de carcasse de vache dite « à viande » perd 24 centimes par rapport à l'exercice précédent et cote à 3,67 euros alors que celui de vache de réforme baisse de 23 centimes et cote à 2,61 euros. Cette baisse des cours n'est pas compensée par celle des charges. La légère diminution du coût alimentaire constitue néanmoins un des facteurs positifs pour cette filière.

302 000 bovins élevés dans la région sont abattus en 2016, soit une baisse de près de 7 500 bovins par rapport à 2015. Cette diminution concerne les bovins « viande » : 8 735 bovins allaitants abattus en moins par rapport à l'an passé alors que le nombre de bovins laitiers abattus progresse de 1 260 têtes (figure 5).

Pour en savoir plus

• http://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/Bilans-de-campagne-agricole

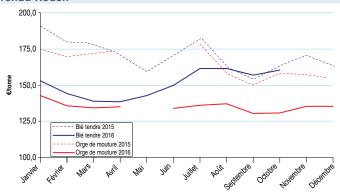
Agriculture

1 Évolution des rendements en blé tendre d'hiver et en orge d'hiver

90 70 65 60 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016

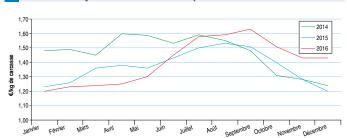
Source: SAA - SAP 2016.

2 Cours moyen mensuel du blé tendre et de l'orge de mouture rendu Rouen

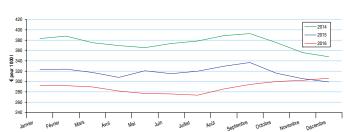


Source: FranceAgriMer - La Dépêche.

3 Cotation moyenne mensuelle du porc charcutier Lille classe E 4 Prix moyen mensuel du lait en €/1 000 l

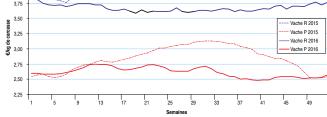


Source: FranceAgriMer.



Source: EML - FranceAgriMer.





Note : la conformation est un terme qui désigne la forme d'un bovin. Elle se fait sur 5 niveaux, représentés par les 5 lettres du mot E.U.R.O.P. Un animal musclé au niveau du dos et des pattes arrières aura un classement E ou U. Moins il est musclé, plus il perd de valeur bouchère et descendra dans le classement (R, O ou P).

Source : FranceAgriMer.

Construction : un contexte encore difficile en 2016, mais des perspectives encourageantes

n 2016, l'emploi dans la construction continue de baisser. Cependant, plusieurs indicateurs montrent que la dynamique de croissance observée sur le reste du territoire national se diffuse aussi dans la région. Avec une progression de plus de 16 % des réservations en un an, le dynamisme des ventes de logements neufs se confirme. Cette embellie sur la promotion immobilière se répand sur le secteur de la construction, avec une progression de 17,2 % du nombre de logements autorisés et de 6,4 % du nombre de logements mis en chantier en une année.

Auteur: Franck LEQUESNE, DREAL Hauts-de-France

Une contraction de l'emploi qui se poursuit

Dans ce contexte, le secteur de la construction enregistre une huitième année consécutive de baisse de ses effectifs. Sur un an, la construction a perdu un peu plus de 2 000 emplois, soit une baisse de 1,9 % par rapport à la fin 2015. Avec 105 000 salariés à la fin 2016, le secteur de la construction représente 8,4 % des emplois du secteur marchand non agricole en Hauts-de-France, contre 9 % en 2015. Près de 3 600 entreprises dans la construction ont été créées dans la région, soit 10 % de moins qu'en 2015. Parmi elles, 22 % l'ont été par des micro-entrepreneurs. Dans le même temps, 980 entreprises du BTP ont déposé le bilan, soit environ 200 de moins qu'en 2015.

Le marché de la promotion immobilière continue sa progression

En 2016, les mises en vente sur le marché sont en forte croissance (+ 32,9 %). Dans le même temps, les ventes de logements neufs ont progressé de 16,5 % (figures 1 et 2). Des taux de crédit immobilier qui demeurent à des niveaux bas, la refonte du prêt à taux zéro ou encore le dispositif Pinel qui encourage l'investissement locatif expliquent en partie la reprise de l'activité de la promotion immobilière.

Les réservations d'appartements neufs s'élèvent à 4 800 unités, soit une augmentation de près de 16 % par rapport à 2015. Concernant les maisons individuelles, le nombre de transactions a progressé sur un an de 21 %, les ventes ont atteint près de 1 100 logements.

Au final, en raison du dynamisme des mises en vente, le stock de logements neufs disponibles progresse de 6.1 %.

Dans la région, le prix moyen au mètre carré s'établit à 3 300 euros pour l'achat d'un appartement neuf, soit une hausse de 3,6 % en un an. Le prix moyen de vente d'une maison individuelle s'évalue en moyenne à 221,9 k€, soit une progression de 2,9 % par rapport à l'année 2015. Même si ces prix restent en deçà de ceux observés au niveau national, les écarts de prix de vente avec les autres régions (hors Île-de-France) se réduisent (figures 3 et 4).

Une reprise de la construction de logements neufs, surtout dans le collectif

En 2016, 25 800 logements ont été autorisés à la construction dans les Hauts-de-France, soit une hausse de 17,2 % sur un an (figure 5). Cette progression fait suite à un recul annuel moyen de 7,5 % entre 2010 et 2015. L'embellie observée en 2015 au niveau national concerne désormais aussi les Hauts-de-France, même si le niveau des autorisations est encore loin du record de 42 100 logements en 2006. L'embellie concerne tous les départements de la région, à l'exception de l'Oise. Cette reprise concerne surtout les logements collectifs ou en résidence, les projets de construction d'appartements sont en hausse de plus de 33 %.

Avec 21 100 logements, les mises en chantier progressent de 6,4 % en 2016 après un recul moyen de 6,1 % par an entre 2010 et 2015 (figure 6). Cette progression des mises en chantier est particulièrement sensible dans le Pas-de-Calais, l'Oise et la Somme. Le département du Nord enregistre une plus faible augmentation (2,7 %) mais totalise plus de 43 % de la production régionale de logements. A contrario, le département de l'Aisne affiche un recul de 9 %

comparé à 2015. En Hauts-de-France, à l'image des autorisations de construction, la progression est plus dynamique pour les logements collectifs ou en résidence : 11 700 appartements sont sortis de terre, soit une augmentation de 14,8 % en un an.

Reprise pour le secteur des locaux non résidentiels

En 2016, les surfaces autorisées de locaux atteignent en Hauts-de-France 3,2 millions de mètres carrés de surface de plancher, soit une progression de 9,5 % par rapport à 2015. Cette augmentation fait suite à une évolution moyenne atone de + 0,4 % par an entre 2010 et 2015.

La progression est importante dans les secteurs de l'hébergement hôtelier (+ 106,4 %), de l'entreposage (+ 79,4 %) et des bureaux (+ 50,8 %). Le secteur de l'entrepôt pèse pour près de 30 % dans les autorisations (931 000 m²). Les autorisations de construire des locaux d'activité sont en baisse sur les autres postes, en particulier dans le commerce (- 29,1 %) et les services publics (- 19,6 %).

Pour en savoir plus

- www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr
- Lequesne F., « Bilan de la construction 2016 » Les dossiers de la Dreal Hauts-de-France, n°2, mai 2017

Construction

1 Ventes des maisons et des appartements neufs

en % Hauts-de-France France métropolitaine En 2016 Évolution En 2016 Évolution annuelle annuelle Évolution Évolution 2016/2015 moyenne moyenne 2016/2015 2015/2010 (nombre, 2015/2010 (nombre, (2) (2) euro) euro) Nombre de ventes (1) 1 057 20.9 -8.4 10 212 22.4 -8.1 Prix moyen par maison 221 898 2,9 0.2 256 995 3,4 8,0 Appartements neufs Nombre de ventes (1) 4 815 15,6 2,1 114 846 20,4 -1,4 2,3 3 3 1 6 3,6 0.5 3 993 1,8

(1): réservations avec dépôt d'arrhes.

(2): taux d'évolution annuel qu'auraient connu le nombre de ventes ou le prix moyen si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

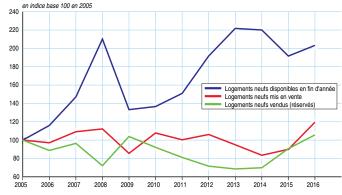
nd : données non disponibles.

Maisons neuves

Prix moyen au m²

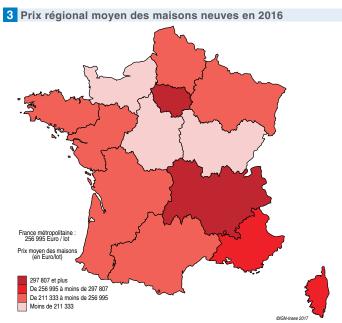
Champ: permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers; France métropolitaine. Source : SOeS, enquête ECLN.

2 Évolution de la commercialisation de logements neufs dans la région Hauts-de-France



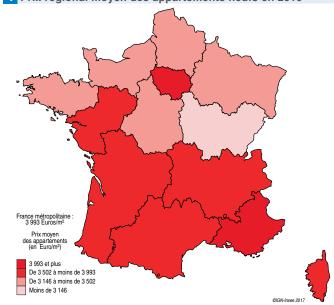
Note: données brutes

Champ: permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers; France métropolitaine. Source: SOeS, enquête ECLN.



Champ: France métropolitaine. Source: SOeS, enquête ECLN.

4 Prix régional moyen des appartements neufs en 2016



Champ: France métropolitaine. Source: SOeS, enquête ECLN.

5 Logements autorisés par département

en %

			•,
	Logements en 2016 (nombre)	Évolution 2016/2015	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (1)
Aisne	1 300	14,2	-11,4
Nord	11 800	16,6	-6,9
Oise	2 700	-2,2	-10,2
Pas-de-Calais	6 600	12,7	-6,2
Somme	3 400	59,0	-8,0
Hauts-de-France	25 800	17,2	-7,5
France métropolitaine	437 800	14,8	-3,4

(1): taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies.

Champ: France métropolitaine.

Source: SOeS, Sit@del2, estimations au 30 mars 2017.

6 Logements commencés par département

en %

	Logements en 2016 (nombre)	Évolution 2016/2015	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (1)
Aisne	1 100	-9	-9,3
Nord	9 100	2,7	-6,5
Oise	2 900	10,2	-5,7
Pas-de-Calais	5 300	13,4	-6,9
Somme	2 700	10,0	-1,0
Hauts-de-France	21 100	6,4	-6,1
France métropolitaine	364 600	12,3	-4,0

(1): taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies.

Champ: France métropolitaine.

Source: SOeS, Sit@del2, estimations au 30 mars 2017.

La hausse de la fréquentation touristique se poursuit en 2016

'année 2016 est un bon cru pour l'activité touristique de la région Hauts-de-France. Les nuitées sont en augmentation et progressent tant dans les hôtels que dans les campings de la région.

Si la clientèle française est plus nombreuse dans ces deux types d'hébergements, les touristes étrangers ont, en revanche, moins fréquenté les campings.

Auteur: Julien Marache, Insee Hauts-de-France

Un bon millésime pour l'activité hôtelière

En 2016, la région a accueilli 5,7 millions de touristes (dont 26 % d'étrangers) qui ont généré 9,1 millions de nuitées dans ses hôtels. L'activité hôtelière régionale croît de 2,2 % par rapport à 2015. L'année 2016 suit la tendance des trois années précédentes (figure 1 et 2). À l'inverse, en France métropolitaine, le nombre de nuitées dans les hôtels est en repli de 1 %.

La progression des nuitées régionales provient surtout de la clientèle étrangère (+ 5,4 %). Les séjours effectués par les visiteurs allemands et belges sont en hausse de 13 % et 8 %. La fréquentation des Britanniques, première clientèle de la région, est similaire à celle de 2015. En France métropolitaine, la fréquentation de la clientèle internationale est en net repli (- 5,7 %). Par ailleurs, la hausse du nombre de nuitées effectuées par la clientèle française est plus limitée (+ 1,2 %).

La durée moyenne de séjour, stable par rapport à 2015, demeure inférieure à celle observée au niveau national (1,6 contre 1,8). Dans la région, la clientèle française et la clientèle étrangère ont une durée de séjour identique dans les hôtels.

Le taux d'occupation des hôtels de la région progresse de 1,5 point pour atteindre 59,1 %. Il dépasse ainsi légèrement celui de la France métropolitaine (58,4 %), en retrait de 0,8 point (figure 3).

Une hausse de fréquentation quasi générale

Entre 2015 et 2016, les hôtels des catégories 3 étoiles et 1-2 étoiles continuent d'attirer des touristes (hausse respective de 5,9 % et 3,7 % de leurs nuitées). En revanche, la fréquentation des hébergements non classés

est en recul de 9 %. Après trois années de hausse, celle des hôtels 4-5 étoiles marque le pas (-0,1 %) (figure 4).

Les nuitées progressent dans tous les départements, à l'exception de l'Oise (-5,1%) (figure 5). Elles augmentent le plus fortement dans le Pas-de-Calais (+4,4%) et le Nord (+3,3%), en raison notamment de l'Euro de football et de la présence de forces de l'ordre autour de Calais.

Les nuitées des hôtels de la Somme et de l'Aisne progressent plus modestement (+ 1,5 % et + 1,4 %). Elles sont soutenues par la clientèle étrangère, très présente lors des commémorations du Centenaire de la Première Guerre mondiale.

Une saison dans le sillage de 2015 pour les campings

Au cours de la saison touristique 2016 (entre mai et septembre), l'hôtellerie de plein air des Hauts-de-France a enregistré près de 2 millions de nuitées (*figure* 6). L'année 2016 s'inscrit dans la lignée de l'année 2015 et permet aux campings de la région d'effleurer leur meilleure fréquentation atteinte en 2013.

Les nuitées sont en augmentation de 2,1 %, contre une baisse de 0,6 % en métropole. L'allongement de la durée de séjour permet de compenser la baisse des arrivées (– 1,8 %). Comme en 2015, la fréquentation de la clientèle française est en progression (+4,7 %) tandis que celle des touristes étrangers se replie (– 1 %). Au niveau national, la baisse des nuitées concerne les clients français (– 0,8 %) comme étrangers (– 0,3 %).

La fréquentation de l'hôtellerie de plein air diffère selon les départements de la région. Les nuitées sont en forte hausse dans l'Oise (+33,1 %), sous l'effet d'un accroissement des capacités d'accueil. Néanmoins, le nombre de nuitées des campings reste assez limité dans ce département. La fréquentation des hébergements de la Somme et du Pas-de-Calais est également plus élevée (+4,4 % et +0,9 %). En revanche, dans le Nord et l'Aisne, les nuitées sont en repli de 3,7 % et 4,2 %.

Si les étrangers ont globalement moins séjourné dans les campings de la région, les Belges sont venus plus nombreux (+ 9,3 %), en particulier dans la Somme, le Pas-de-Calais et l'Oise. Le recul des nuitées britanniques (– 3,4 %) touche tous les départements sauf le Nord. La fréquentation des Néerlandais est également en repli dans la plupart des départements, seule la Somme fait exception. La baisse des nuitées allemandes (– 1,1 %) s'observe dans l'Aisne, le Nord et le Pas-de-Calais.

Le taux d'occupation est en baisse (-1,7 point), en raison notamment d'une hausse du nombre d'emplacements offerts (+4,6%). Le taux d'occupation des campings de la région reste nettement inférieur à celui des campings de France métropolitaine (28,2% contre 36,6%) (figure 7).

L'hébergement de plein air poursuit sa mutation. Les campings non classés et les 1-2 étoiles continuent de perdre de la clientèle en 2016, au profit des 3-4 et 5 étoiles (*figure 8*). Les nuitées de ces derniers progressent de 4,5 % entre 2015 et 2016, et représentent désormais 73,6 % de l'ensemble des nuitées (contre 67,4 % en 2010). De même, les touristes privilégient les hébergements équipés. La part des nuitées de ces hébergements est en hausse de 5,4 points et le nombre d'emplacements offerts dans cette gamme progresse de 14 %.

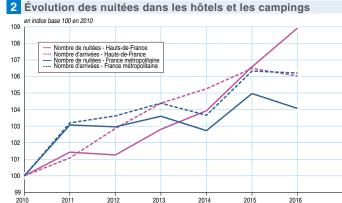
Tourisme

1 Fréquentation des hôtels et des campings

en milliers

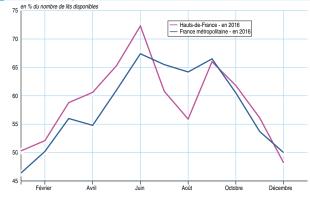
	Hauts-	Hauts-de-France		France métropolitaine	
	Hôtels	Campings	Hôtels	Campings	
Arrivées	5 690	689	112 626	21 606	
- Français	4 187	301	79 132	14 339	
- Étrangers	1 503	388	33 493	7 267	
Nuitées	9 116	1 994	200 089	112 166	
- Français	6 718	1 108	130 546	76 229	
- Étrangers	2 398	885	69 543	35 938	
Durée moyennedu séjour (en jours)	1,6	2,9	1,8	5,2	
- Français	1,6	3,7	1,6	5,3	
- Étrangers	1,6	2,3	2,1	4,9	

Note: données 2016 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre. Source: Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).



Note : données 2016 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre. Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

3 Taux d'occupation dans les hôtels



Note: données 2016 définitives.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

4 Nombre de nuitées dans les hôtels selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2016 (milliers)		Évolution 2016/2015 (%)		
	Hauts-de-France	France métropolitaine	Hauts-de-France	France métropolitaine	
1-2 étoiles	3 181	57 870	3,7	-0,2	
3 étoiles	3 430	74 941	5,9	-1,1	
4-5 étoiles	1 480	48 559	-0,1	0,7	
Non classés	1 025	18 719	-9,1	-6,8	
Total	9 116	200 089	2,2	-1,0	

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

5 Nombre de nuitées dans les hôtels par département

en %

	Nombre o	Nombre de nuitées dans les hôtels					
	2016 (en milliers)	Évolution 2016/2015	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (1)	Part de nuitées effectuées en 2016 par une clientèle étrangère			
Aisne	517	1,3	-1,0	25,4			
Nord	3 851	3,3	2,0	23,6			
Oise	1 108	-5,1	-1,4	18,7			
Pas-de-Calais	2 738	4,4	3,4	33,3			
Somme	902	1,5	-0,8	26,6			
Hauts-de-France	9 116	2,2	1,4	26,3			
France métropolitaine	200 089	-1,0	0,6	34,8			

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

6 Nombre de nuitées dans les campings par département

en %

Part de nuitées effectuées

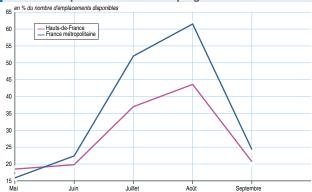
	Nombre de	nuitées dans	en 2016		
	2016 (en milliers)	Évolution 2016/2015	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (1)	par une clientèle étrangère	sur emplacements équipés
Aisne	371	-4,2	3,3	84,8	71,0
Nord	237	-3,7	3,2	35,5	41,1
Oise	122	33,1	15,1	37,3	51,8
Pas-de-Calais	542	0,9	-2,0	39,5	31,4
Somme	722	4,4	-0,3	31,4	44,8
Hauts-de-France	1 994	2,1	0,8	44,4	46,0
France métropolitaine	112 166	-0,6	1,6	32	49,4

Note : données 2016 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Însee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

7 Taux d'occupation dans les campings en 2016



Note : données 2016 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre. Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

8 Nombre de nuitées dans les campings selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2016 (milliers)		Évolution 2016/2015 (%)		
	Hauts-de-France	France métropolitaine	Hauts-de-France	France métropolitaine	
1-2 étoiles	459	15 744	-2,1	-2,3	
3-4-5 étoiles	1 468	90 362	4,5	0,2	
Non classés	67	6 061	-16,8	-7,6	
Total	1 994	112 166	2,1	-0,6	

Note: données 2016 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre. Source: Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

Une bonne année 2016 pour le transport routier et les immatriculations

e nombre d'immatriculations dans la région progresse de nouveau en 2016. Le transport routier de marchandises repart à la hausse. Le fret fluvial enregistre une nouvelle baisse en raison du recul de la filière agroalimentaire et du trafic pétrolier. Le trafic des deux principaux aéroports régionaux est contrasté : celui de Beauvais-Tillé est en baisse tandis que celui de Lille-Lesquin est en hausse porté par les vols à bas coût et le délestage d'une partie du trafic de Bruxelles-Zaventem. Le trafic Eurotunnel des poids lourds connaît son plus haut niveau en 2016. En revanche, le nombre de passagers Eurostar et le trafic des navettes autocars restent très impactés par les attentats.

Auteur : Amélie Fiévet, Insee Hauts-de-France

La reprise des immatriculations de véhicules se confirme

Le nombre d'immatriculations de véhicules neufs progresse de 7,0 % dans les Hauts-de-France entre 2015 et 2016 : 333 615 véhicules ont été immatriculés en 2016. La croissance des immatriculations observée depuis 2013 se poursuit. En 2016, elle est supérieure à celle observée en France métropolitaine (+ 5,8 %). La progression est perceptible dans tous les départements de la région. Le département de l'Aisne se démarque cependant avec une croissance supérieure à 14 %.

Cette hausse touche tous les types de véhicules. Elle concerne davantage les véhicules industriels à moteurs (+ 23,2 %) que les véhicules utilitaires légers (+ 8,4 %) et les véhicules particuliers (+ 6,4 %) (*figures 1 et 2*).

Reprise du trafic routier de marchandises

Après un repli en 2015, l'activité de transport routier de marchandises (par camion de plus de 3,5 tonnes) repart à la hausse dans la région des Hauts-de-France. Cette progression s'observe sur les marchandises exportées et les flux internes à la région. Mesurés en tonnes-kilomètres, les flux sortants progressent de 1,3 % et les flux internes de 14,7 %.

En revanche, le fret entrant, qui représente 7 162 millions de tonnes-kilomètres, régresse de 1,4 % par rapport à 2015, une baisse légèrement plus importante qu'en France métropolitaine (– 1,2 %). Ce recul peut s'expliquer, d'une part par le recours croissant au transport effectué par des camions immatriculés à l'étranger et, d'autre

part par l'utilisation accrue de véhicules de moins de 3,5 tonnes afin d'échapper aux législations s'imposant aux chauffeurs de poids lourds comme le respect des temps de repos (*figure 3*).

Encore une année de repli du trafic fluvial

Le trafic fluvial dans la région Hauts-de-France est en baisse de 3,6 % par rapport à 2015 et atteint 11,5 millions de tonnes transportées. Dans les régions voisines, seule la Normandie tire son épingle du jeu (+ 1,6 %), les régions Grand Est et Île-de-France enregistrent quant à elles des baisses de 2,7 % et 1,0 %. L'évolution à la baisse du trafic fluvial est marquée par le recul du fret issu de la filière agroalimentaire et de l'activité pétrolière notamment à destination de Dunkerque. En revanche, la tendance est à la hausse pour les matériaux de construction et les charbons.

Un trafic aérien croissant pour l'aéroport de Lille-Lesquin et en demi-teinte pour Beauvais-Tillé

Si au niveau national, la fréquentation progresse de 3,0 %, le trafic aérien baisse de 1,7 % en 2016 dans la région Hauts-de-France, mais la tendance reste orientée à la hausse sur ces cinq dernières années (+ 7,4 %). L'aéroport de Beauvais-Tillé concentre près de 70 % de la fréquentation régionale, soit un peu moins de 4 millions de voyageurs en 2016. Cet aéroport spécialisé dans les vols low cost enregistre une diminution de 7,7 % entre 2015 et 2016, après avoir atteint une année record en 2015. La fréquentation des

lignes nationales et internationales recule dans les mêmes proportions (respectivement -7.0% et -7.7%).

À l'inverse, le trafic des passagers de l'aéroport de Lille-Lesquin progresse de 15,2 % et atteint plus de 1,7 million de passagers en 2016. Cette forte hausse s'explique en partie par le délestage d'une partie du trafic de Bruxelles-Zaventem suite aux attentats de mars 2016. De ce fait, le nombre de passagers en transit est près de 100 fois supérieur à celui de l'année précédente, passant de 1 000 en 2015 à 94 000 en 2016. De plus, le trafic low cost poursuit sa progression avec plus de 650 000 voyageurs en 2016 (+ 15,4 %), représentant désormais plus d'un passager sur trois (figure 4).

Le trafic Eurotunnel des poids lourds au plus haut niveau

Le trafic Eurotunnel des navettes transportant des camions a connu en 2016 un niveau jamais atteint avec plus de 1,6 million de poids lourds transportés. Il a progressé de 11 % par rapport à 2015, une année fortement impactée par les perturbations liées aux tentatives d'intrusion des migrants sur le terminal. Le trafic des voitures a augmenté de 2 % en 2016 et celui des autocars reste très touché par les attentats (– 8 %).

Le nombre de voyageurs Eurostar empruntant le Tunnel est en baisse de 4 % avec un peu plus de 10 millions de voyageurs. Le trafic a été fortement impacté par les attaques terroristes survenues en France et en Belgique, mais il repart à la hausse au quatrième trimestre 2016.

Pour en savoir plus

- http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr
- http://www.aeroport.fr/

Transport

1 Immatriculations de véhicules neufs

	Véhicules	Véhicules particuliers		taires légers (1)	Véhicules industriels à moteur (2) Ensemble im		Ensemble imm	mmatriculations (3)
	2016 (nombre)	Évolution 2016/2015 (en %)	2016 (nombre)	Évolution 2016/2015 (en %)	2016 (nombre)	Évolution 2016/2015 (en %)	2016 (nombre)	Évolution 2016/2015 (en %)
Aisne	21 270	12,2	3 916	24,2	452	34,9	25 673	14,2
Nord	68 916	3,0	13 144	9,6	1 428	9,8	83 627	4,1
Oise	131 108	6,9	14 814	2,3	3 671	31,7	149 681	6,9
Pas-de-Calais	38 488	6,1	5 839	8,7	1 304	20,6	45 705	6,7
Somme	23 368	9,2	5 187	13,3	335	0,0	28 929	9,8
Hauts-de-France	283 150	6,4	42 900	8,4	7 190	23,2	333 615	7,0
France métropolitaine	1 984 472	5,2	408 042	8,1	48 418	12,6	2 447 528	5,8

Note : données brutes.

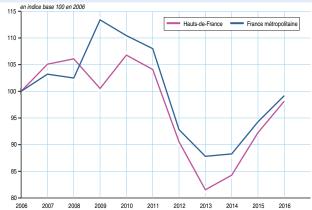
(1) : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.

(2) : camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

(3): y compris immatriculations de transports en commun.

Source: SOeS, SIDIV.

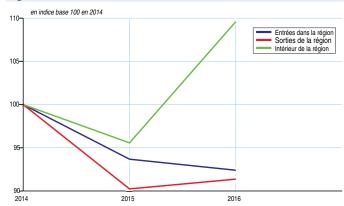
2 Évolution du nombre d'immatriculations de véhicules particuliers neufs



Note : données brutes.

Source: SOeS, Fichier central des automobiles, SIDIV.

3 Évolution du transport routier de marchandises dans la région Hauts-de-France



p : données provisoires.

Champ: hors transport international.

Source : SOeS, Enquête Transport routier de marchandises.

4 Passagers des aéroports

en %

					CII /0		
		Hauts-de-France			France métropolitaine		
	Passagers 2016 (nombre)	Évolution 2016/2015	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (1)	Évolution 2016/2015	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (1)		
Lignes nationales	1 128 620	4,4	2,0	2,9	1,7		
Lignes internationales	4 555 647	-5,0	9,1	3,0	4,3		
Transit	94 273	4 340,6	-38,3	11,1	-12,2		
Total	5 778 540	-1,7	7,4	3,0	3,5		
dont lignes à bas coût (low cost)	4 606 438	-5,1	9,0	10,7	11,1		
Part des lignes à bas coût (low cost) (en %)	79,7	///	///	///	///		

Note : données brutes

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le trafic passager si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

///: absence de donnée due à la nature des choses.

Source : Union des aéroports français.

Activité partielle

Lorsqu'une entreprise réduit son activité au-dessous de l'horaire légal ou arrête momentanément tout ou partie de son activité et qu'elle n'entend pas rompre les contrats de travail qui la lient à ses salariés, elle peut avoir recours à l'activité partielle. Le système d'indemnisation de l'activité partielle permet de gérer une baisse d'activité ponctuelle, limitée dans le temps et ayant pour cadre l'année civile.

Arrivées ou séjours

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même hôtel.

Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés.

Auto-entrepreneur

Le régime de l'« auto-entrepreneur » s'applique depuis le 1er janvier 2009 aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire, et dont l'entreprise individuelle remplit les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise et qui opte pour exercer en franchise de TVA.

Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. L'auto-entrepreneur bénéficie :

- d'un régime micro-social simplifié ;
- d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants, ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans ; toutefois, l'auto-entrepreneur qui crée une activité artisanale à titre principal, doit s'inscrire au RM.
- d'une exonération de TVA;
- et sur option, d'un régime micro-fiscal simplifié (versement libératoire de l'impôt sur le revenu) et d'une exonération de la cotisation foncière des entreprises pendant 3 ans à compter de la date de création.

Micro-entrepreneur

Le régime du micro-entrepreneur est la nouvelle dénomination pour celui de l'auto-entrepreneur depuis le 19 décembre 2014. Ce régime a été mis en place par la loi de modernisation de l'économie (LME) d'août 2008 et s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent, ou possèdent déjà, une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire. Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Pour en bénéficier, l'entrepreneur individuel doit remplir les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise. De nouvelles dispositions, définies par la loi Pinel du 18 juin 2014, s'appliquent depuis le 19 décembre 2014.

Le micro-entrepreneur bénéficie ainsi :

- du régime micro-social;
- d'un régime micro-fiscal ;
- d'une exonération temporaire de la cotisation foncière des entreprises;
- d'une exonération ou d'une franchise de TVA du fait de son activité.

Avant le 19 décembre 2014, il bénéficiait également d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans, sauf cas particuliers. Depuis la dispense a été supprimée mais l'immatriculation est gratuite.

Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle Emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) :
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP) et en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise. Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui a pour but de donner à des jeunes travailleurs ayant satisfait à l'obligation scolaire une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique, un titre d'ingénieur ou un titre répertorié. L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

La durée du contrat varie de 1 à 3 ans en fonction du type de profession et de la qualification préparée. Tout jeune âgé de 16 à 25 ans peut entrer en apprentissage. La rémunération, calculée en pourcentage du Smic (entre 25 % et 78 %), varie selon l'âge du jeune en apprentissage et sa progression dans le ou les cycles de formation. Tout employeur du secteur privé peut embaucher un apprenti s'il déclare prendre les mesures nécessaires à l'organisation de l'apprentissage : le suivi, obligatoire, par un maître d'apprentissage, notamment. Les cotisations sociales (salariales et patronales, hormis pour les accidents du travail) sont prises en charge par l'État. Les contrats d'apprentissage ouvrent droit à une indemnité compensatrice forfaitaire (montant minimal de 1 000 euros par année de contrat), versée à l'employeur par le conseil régional. En outre, les entreprises ont droit à un crédit d'impôt (1 600 euros par apprenti et par an, voire 2 200 euros dans certains cas).

Contrat d'insertion dans la vie sociale / CIVIS

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), dans son volet « accompagnement vers l'emploi » a été mis en oeuvre en 2005. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans faiblement qualifiés et rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle. Il a pour objectif d'organiser les actions nécessaires à la réalisation de leur projet d'insertion dans un emploi durable. Ce contrat est conclu avec les missions locales ou les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO). Sa durée est d'un an renouvelable. Les titulaires d'un CIVIS âgés d'au moins 18 ans peuvent bénéficier d'un soutien de l'État sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles ils ne perçoivent ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation.

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus et aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. Il s'agit d'un contrat de travail en alternance à durée déterminée ou indéterminée incluant une action de professionnalisation. Son objectif est de permettre aux salariés d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser leur insertion ou réinsertion professionnelle. L'action de professionnalisation comporte des périodes de travail en entreprise et des périodes de formation ; sa durée est en principe comprise entre 6 et 12 mois, mais peut être portée à 24 mois par accord collectif de branche. La durée de formation est d'au moins 15 % de la durée de l'action de professionnalisation. Les bénéficiaires âgés de 16 à 25 ans révolus sont rémunérés en pourcentage du Smic (entre 55 % et 80 %) selon leur âge et leur niveau de formation ; les autres salariés perçoivent une rémunération qui ne peut être ni inférieure au Smic ni à 85 % du salaire minimum conventionnel. Ce contrat ouvre droit pour l'employeur à une exonération des cotisations patronales de sécurité sociale quand le bénéficiaire a entre 16 et 25 ans ou quand il s'agit d'un demandeur d'emploi âgé de 45 ans ou plus.

Contrat unique d'insertion / CUI

Crée par la loi n°2008-1249 du 1° décembre 2008 généralisant le revenu minimum de solidarité active et réformant les politiques d'insertion, le contrat unique d'insertion (CUI) est entré en vigueur au 1° janvier 2010 (dans les départements d'Outre-Mer entrée en vigueur prévue pour le 1° janvier 2011).

À compter du 1^{er} janvier 2010 et suite à la mise en place de ce nouveau contrat, il n'est plus possible de conclure des contrats d'avenir et des contrats d'insertion - revenu minimum d'activité (CI-RMA).

Dans les départements d'Outre-Mer, la mise en oeuvre du Contrat Unique d'Insertion (CUI) étant prévue au 1^{er} janvier 2011, la conclusion de CIRMA et de contrats d'avenir reste possible jusqu'au 31 décembre 2010.

Le contrat unique d'insertion qui a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi, se décline sous deux formes :

le CUI - Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE), s'adresse aux employeurs du secteur marchand et ouvre droit à une aide financière sans exonération spécifique de cotisations sociales; le CUI - Contrat d'Accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), s'adresse aux employeurs du secteur non marchand et ouvre droit à une aide financière et à une exonération spécifique de cotisations sociales.

Correction des variations saisonnières / CVS

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière). Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

Création d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene). Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au

d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en oeuvre de nouveaux moyens de production.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

- 1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene);
- 2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren);
- 3) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Depuis les données relatives à janvier 2009, les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes d'immatriculation avec le statut d'autoentrepreneur enregistrées dans Sirene. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1^{er} janvier 2009 qui demandent, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime microsocial et du versement fiscal libératoire en 2009.

Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Remarque: il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation (voir cette denière définition).

Demandeurs d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Demandeurs d'emploi de longue durée / DELD

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle Emploi depuis un an ou plus.

Emploi d'Avenir / EAV

L'emploi d'avenir (EAV) est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle.

Emploi salarié

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Les non salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique. Elle permet d'établir des indicateurs de taux d'occupation, de durée moyenne de séjour ou de part de la clientèle professionnelle. Réalisée chaque mois depuis 1982, elle couvre un échantillon national de 8 300 établissements homologués (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) et non homologués de chaînes de la France métropolitaine et des départements d'Outre-mer (DOM). L'échantillon final est de 14 000 hôtels environ pour satisfaire les besoins d'information locale.

Estimations d'emploi localisées

À partir de 2009, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisées), qui se fondent sur l'utilisation des sources administratives en niveau.

Pour les salariés, il s'agit des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS « grand format ») contenant, en plus des DADS stricto sensu, les données du fichier de paye des agents de l'État et celles des particuliers employeurs).

Pour les non salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et pour les non salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS) qui est la Caisse Nationale des Unions de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF).

Le concept central d'Estel est une synthèse ascendante des sources administratives utilisées avec prise en compte de la multi-activité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé. Le passage à Estel permet la production des estimations d'emploi annuelles à un niveau géographique et sectoriel plus fin que l'ancien système (celui de la zone d'emploi croisée avec le niveau A38 de la nouvelle nomenclature d'activités au lieu du niveau départemental) ; de plus on disposera chaque année de la double localisation

au lieu de résidence et au lieu de travail pour les salariés et d'informations sur le sexe et la tranche d'âge quinquennale des travailleurs salariés et non salariés.

Hôtellerie de plein air (camping)

Les campings-caravanings classés le sont selon les nouvelles normes Atout France en vigueur depuis juillet 2012. Ils sont classés de 1 à 5 étoiles. Les conditions requises pour ce classement portent sur les équipements communs, les équipements sanitaires, l'accessibilité aux personnes handicapées.

Immatriculations de voitures particulières neuves

L'Insee publie mensuellement le nombre des immatriculations des voitures particulières neuves (hors utilitaires et transit temporaire) permettant ainsi de suivre l'évolution du marché automobile français. Le chiffre brut, communiqué par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) est corrigé des jours ouvrables et des variations saisonnières (CJO-CVS).

Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

Logement collectif

Logement dans un immeuble collectif (appartement).

Logement commencé

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

Logement individuel

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

Nomenclature d'activités française / NAF rév. 2, 2008

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1er janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). La NAF a la même structure que de la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

La NAF rév. 2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév. 2 s'est substituée à la NAF rév. 1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2003). La NAF rév. 1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224, et 712 postes

La NAF rév. 1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1993.

Nomenclature agrégée - NA, 2008

Avec le passage à la NAF rév. 2 (nomenclature d'activités française révisée au 1^{er} janvier 2008), la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév. 1 disparaît en tant que telle. En effet, cette nomenclature strictement française ne permettait pas de comparaisons internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.

La NAF rév. 2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes. Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév. 4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév. 2. Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév. 2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

- A 10: niveau international, regroupement de sections;
- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.

Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.

- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions :
- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;
- A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

Nuitées

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Pôle Emploi

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.

L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

Population active (BIT)

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs ; ces deux concepts étant entendus selon les définitions du Bureau International du Travail (BIT).

Sit@del2

Sit@del2 est une base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles variables des formulaires mis en place lors de réforme du droit des sols en octobre 2007.

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière, se calculent des taux de chômage par sexe, par professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), par région, par nationalité, par niveau de diplôme...

Taux de chômage (BIT)

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts. Il diffère du taux d'utilisation qui rapporte le nombre de chambres (emplacements) occupés au nombre de chambres (emplacements) total des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.

Coordination Yamina BARBAIX Sébastien TERRA

Contribution François CHEVALIER

Directeur de la publication Jean-Christophe FANOUILLET

Rédaction DireccteJoël BOUSQUIÉ

0001 00000001

Draaf

Sandra DELABY

Dreal

Franck LEQUESNE

Insee

Vincent BONJOUR
Jean BRESNER
Véronique BRUNIAUX
Amélie FIEVET
Sylviane HOOFT
Julien MARACHE
Sébastien TERRA

Composition Annick CEUGNIEZ

© Insee 2017

Insee Conjoncture

Hauts-de-France

Bilan économique 2016 La reprise s'amplifie

En 2016, la croissance de l'économie française confirme sa reprise : le produit intérieur brut progresse de 1,2 %, après + 1,1 % en 2015. Dans ce contexte, l'économie de la région Hauts-de-France s'améliore.

La situation devient plus favorable sur le marché du travail. Les effectifs de l'emploi salarié principalement marchand poursuivent leur progression : + 1,0 % en 2016, après + 0,2 % en 2015.

Le nombre de créations d'entreprises progresse de 2,2 %.

Le secteur tertiaire marchand est le principal responsable du dynamisme de l'économie régionale. L'emploi progresse fortement dans ce secteur (+ 2,4 %).

L'année 2016 est également une bonne année pour le transport avec une hausse de l'emploi de 1,4 % et dans le tourisme, où les nuitées sont en augmentation, tant dans les hôtels que dans les campings.

Comme en 2015, la construction et l'industrie sont les deux secteurs économiques de la région où l'emploi continue de se réduire.

Dans l'agriculture, la situation est globalement dégradée même si quelques filières échappent aux difficultés.

Conjoncture n° 8 juin 2017

ISSN: 2492-4377

Insee Hauts-de-France

130, avenue du Président J.F. Kennedy CS 70769 59 034 Lille Cedex

Directeur de la publication : Jean-Christophe FANOUILLET

Rédacteur en chef : Sébastien Terra © Insee 2017

